

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 1 de 20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

N° CAS: 68606-94-0
N° CE: -
UFI: EHYM-GSQG-R001-3SP7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques -
Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Axxence Aromatic GmbH
Rue: Tackenweide 28
Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: + 49 2822 68561 0
Téléfax: + 49 2822 68561 39
E-mail: info@axxence.com
Interlocuteur: Safety Team
Téléphone: + 49 2822 68561 0
E-mail: safety-documentation@axxence.com
Internet: www.axxence.de
Service responsable: Safety Management

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226
Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
Skin Sens. 1; H317
Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

(R)-p-mentha-1,8-diène
NATURAL ALPHA-PINENE
NATURAL BETA-PINENE
NATURAL TRANS-2-HEXENAL

Mention Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 2 de 20

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver Mains soigneusement après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser Mousse / Dioxyde de carbone (CO2) / Poudre d'extinction pour l'extinction.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans Déchets organiques.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 3 de 20

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
124-13-0	NATURAL ALDEHYDE C-8 (OCTANAL)			25 - 55 %
	204-683-8			
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H226 H315 H319			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			25 - 55 %
	227-813-5	601-029-00-7		
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410			
123-35-3	NATURAL MYRCENE			2,5 - 10 %
	204-622-5			
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H319 H304 H400 H410			
80-56-8	NATURAL ALPHA-PINENE			1,0 - 2,5 %
	201-291-9		01-2119979519-16	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410			
6728-26-3	NATURAL TRANS-2-HEXENAL			0,1 - 1,0 %
	229-778-1			
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H226 H311 H302 H319 H317			
127-91-3	NATURAL BETA-PINENE			0,1 - 1,0 %
	204-872-5		01-2119519230-54	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410			
78-70-6	NATURAL LINALOOL			0,0 - 0,1 %
	201-134-4	603-235-00-2		
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
124-13-0	204-683-8	NATURAL ALDEHYDE C-8 (OCTANAL)	25 - 55 %
		dermique: DL50 = 5207 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4617 mg/kg	
5989-27-5	227-813-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	25 - 55 %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5300 mg/kg	
123-35-3	204-622-5	NATURAL MYRCENE	2,5 - 10 %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >11390 mg/kg	
80-56-8	201-291-9	NATURAL ALPHA-PINENE	1,0 - 2,5 %
		dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3700 mg/kg	
6728-26-3	229-778-1	NATURAL TRANS-2-HEXENAL	0,1 - 1,0 %
		dermique: DL50 = 600 mg/kg; par voie orale: DL50 = 780 mg/kg	
127-91-3	204-872-5	NATURAL BETA-PINENE	0,1 - 1,0 %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	
78-70-6	201-134-4	NATURAL LINALOOL	0,0 - 0,1 %
		dermique: DL50 = 5610 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2790 mg/kg	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 4 de 20

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Risque d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 5 de 20

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 6 de 20

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
124-13-0	NATURAL ALDEHYDE C-8 (OCTANAL)			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,3 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,37 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,32 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,19 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,19 mg/kg p.c./jour
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	66,7 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	9,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	16,6 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	local	4,8 mg/cm ²
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	4,8 mg/kg p.c./jour
123-35-3	NATURAL MYRCENE			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	5,83 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,83 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,25 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,42 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,42 mg/kg p.c./jour
80-56-8	NATURAL ALPHA-PINENE			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	3,8 mg/m ³
	Salarié DNEL, aigu	dermique	local	0,542 mg/cm ²
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,674 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,225 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,225 mg/kg p.c./jour
127-91-3	NATURAL BETA-PINENE			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	142 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	142 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	50,6 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	102 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	102 mg/kg p.c./jour
78-70-6	NATURAL LINALOOL			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	24,58 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	3,5 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, aigu	dermique	systémique	5 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 7 de 20

Salarié DNEL, à long terme	dermique	local	3 mg/cm ²
Salarié DNEL, aigu	dermique	local	3 mg/cm ²
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	4,33 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,25 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	local	1,5 mg/cm ²
Consommateur DNEL, aigu	dermique	local	1,5 mg/cm ²
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	2,49 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 8 de 20

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
124-13-0	NATURAL ALDEHYDE C-8 (OCTANAL)	
Eau douce		0,002 mg/l
Eau de mer		0,0002 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,071 mg/kg
Sédiment marin		0,0071 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		3,16 mg/l
Sol		0,013 mg/kg
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	
Eau douce		0,014 mg/l
Eau de mer		0,0014 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,85 mg/kg
Sédiment marin		0,385 mg/kg
Intoxication secondaire		133 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1,8 mg/l
Sol		0,763 mg/l
123-35-3	NATURAL MYRCENE	
Eau douce		0,008 mg/l
Eau de mer		0,0008 mg/l
Sédiment d'eau douce		5,022 mg/kg
Sédiment marin		0,502 mg/kg
Intoxication secondaire		2,78 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,2 mg/l
Sol		1,015 mg/kg
80-56-8	NATURAL ALPHA-PINENE	
Eau douce		0,0006 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,003 mg/l
Eau de mer		0,00006 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,157 mg/kg
Sédiment marin		0,0157 mg/kg
Intoxication secondaire		8,76 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,2 mg/l
Sol		0,0317 mg/kg
127-91-3	NATURAL BETA-PINENE	
Eau douce		0,001 mg/l
Eau de mer		0,0001 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,337 mg/kg
Sédiment marin		0,034 mg/kg
Intoxication secondaire		13,1 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		3,26 mg/l
Sol		0,067 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 9 de 20

78-70-6	NATURAL LINALOOL	
Eau douce		0,2 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		2 mg/l
Eau de mer		0,02 mg/l
Sédiment d'eau douce		2,22 mg/kg
Sédiment marin		0,222 mg/kg
Intoxication secondaire		7,8 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,327 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Modèle de gants adapté: Gants à usage unique + NBR (Caoutchouc nitrile)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	incolore	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		167 °C
Inflammabilité:		non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:		0,7 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:		6,5 vol. %
Point d'éclair:		39 °C
Température d'auto-inflammation:		196 °C
Température de décomposition:		non déterminé
pH-Valeur:		non déterminé
Hydrosolubilité:		Non
Solubilité dans d'autres solvants		
non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 10 de 20

Pression de vapeur: (à 20 °C)	2,78 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	12,4 hPa
Densité:	0,83 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en solvant: 0%

Teneur en corps solides: 0%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 5000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 11 de 20

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
124-13-0	NATURAL ALDEHYDE C-8 (OCTANAL)					
	orale	DL50 mg/kg	4617	Rat	REACH Dossier	
	cutanée	DL50 mg/kg	5207	Lapin	REACH Dossier	
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène					
	orale	DL50 mg/kg	5300	Rat	IFA GESTIS	
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Lapin	REACH registration	OECD 402
123-35-3	NATURAL MYRCENE					
	orale	DL50 mg/kg	>11390	Rat	REACH registration	
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Lapin	REACH registration	OECD 402
80-56-8	NATURAL ALPHA-PINENE					
	orale	DL50 mg/kg	3700	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat	REACH registration	OECD 402
6728-26-3	NATURAL TRANS-2-HEXENAL					
	orale	DL50 mg/kg	780	Rat	REACH Dossier	
	cutanée	DL50 mg/kg	600	Lapin		
127-91-3	NATURAL BETA-PINENE					
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat	REACH Dossier	
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Lapin	REACH Dossier	
78-70-6	NATURAL LINALOOL					
	orale	DL50 mg/kg	2790	Rat	REACH registration	OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg	5610	Lapin	REACH registration	OECD 402

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. ((R)-p-mentha-1,8-diène; NATURAL ALPHA-PINENE; NATURAL TRANS-2-HEXENAL; NATURAL BETA-PINENE; NATURAL LINALOOL)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 12 de 20

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 13 de 20

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
124-13-0	NATURAL ALDEHYDE C-8 (OCTANAL)					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1,79	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Dossier OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1,54	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Dossier OECD 202
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,72	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	REACH registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,32	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH registration OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,307	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration OECD 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,37	8 d	Pimephales promelas (tête de boule)	REACH Registration OECD 212
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 ()	209 mg/l	3 h	Boue activée	REACH registration OECD 209
123-35-3	NATURAL MYRCENE					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1,3 mg/l	96 h	Danio rerio	REACH registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,34	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1,47	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration OECD 202
80-56-8	NATURAL ALPHA-PINENE					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,27	96 h	Cyprinus carpio (Carpe)	REACH registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,475	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration OECD 202
6728-26-3	NATURAL TRANS-2-HEXENAL					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	8,16	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH registration QSAR Predictions
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	22,8	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration OECD Toolbox software
127-91-3	NATURAL BETA-PINENE					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,502	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	REACH Dossier OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,826	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Dossier OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	1,2 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Dossier OECD 202
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 ()	326 mg/l		Boue activée	REACH Dossier OECD 209
78-70-6	NATURAL LINALOOL					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	27,8	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACH registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	88,3	96 h	Desmodesmus subspicatus	REACH registration DIN 38412 L9
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	59 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration OECD 202

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 14 de 20

Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ()	>100	0,5 h	Boue activée	REACH registration	OECD 209
----------------------------	---------------	------	-------	--------------	--------------------	----------

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance	Valeur	d	Source
	Méthode			
	Évaluation			
124-13-0	NATURAL ALDEHYDE C-8 (OCTANAL)			
	OECD 301F	57%	7	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301F	70%	14	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301F	75%	28	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			
	OECD 301D	80%	28	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	71%	14	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	41%	7	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
123-35-3	NATURAL MYRCENE			
	OECD 301D	76%	28	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	65%	14	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	42%	7	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
80-56-8	NATURAL ALPHA-PINENE			
	OECD 301D	68%	28	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	66%	7	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
127-91-3	NATURAL BETA-PINENE			
	OECD 301D	76%	28	REACH Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	65%	14	REACH Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	33%	7	REACH Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
78-70-6	NATURAL LINALOOL			
	OECD 301D	64,2%	28	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	60,5%	15	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	40,9%	5	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 15 de 20

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
124-13-0	NATURAL ALDEHYDE C-8 (OCTANAL)	3,5
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	4,5
123-35-3	NATURAL MYRCENE	4,82
80-56-8	NATURAL ALPHA-PINENE	4,83
6728-26-3	NATURAL TRANS-2-HEXENAL	1,58
127-91-3	NATURAL BETA-PINENE	4,4
78-70-6	NATURAL LINALOOL	2,97

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
124-13-0	NATURAL ALDEHYDE C-8 (OCTANAL)	94,69		REACH Registration
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	690,1	aquatic species	REACH registration
80-56-8	NATURAL ALPHA-PINENE	1248		REACH registration
127-91-3	NATURAL BETA-PINENE	838		REACH Dossier

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 16 de 20

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1989
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ALDÉHYDES, N.S.A.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E1

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1989
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ALDÉHYDES, N.S.A.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1989
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ALDEHYDES, N.O.S.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 17 de 20

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 223 274
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
EmS: F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1989

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ALDEHYDES, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 L
Passenger LQ: Y344
Quantité exceptée: E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366
IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui



Matières dangereuses: NATURAL OCTANAL
NATURAL D-LIMONENE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 3, Inscription 40

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 18 de 20

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles:	100 % (830 g/l)
Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures:	100 % (830 g/l)
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):	E1 Danger pour l'environnement aquatique
Informations complémentaires:	P5c
Législation nationale	
Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Classe risque aquatique (D):	3 - présente un très grave danger pour l'eau
Résorption cutanée/sensibilisation:	Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 19 de 20

Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquides inflammables
Acute Tox: Toxicité aiguë
Asp. Tox: Danger par aspiration
Skin Irrit: Irritation cutanée
Eye Irrit: Irritation oculaire
Skin Sens: Sensibilisation cutanée
Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide
ICAO: International Civil Aviation Organization
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
VOC: Volatile Organic Compounds
SVHC: Substance of Very High Concern
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>
Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL OCTANAL 50% ENRICHED ORANGE OIL FRACTION

Date de révision: 21.07.2023

Code du produit: 279700

Page 20 de 20

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)